LIVRET D'ACCUEIL

ET

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

FORMATIONS À DISTANCE

ET

EN PRÉSENTIEL

Présentation de l’entreprise

SensioLabs, société par actions simplifiée au capital de 587 650 euros, ayant son siège social sis au 163 quai du Docteur DERVAUX, CS 20065, 92665 Asnières-sur-seine CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° SIRET : 752 893 842 00068 - code APE : 5829 C, représentée par Monsieur Ludovic DUVAL, Directeur Général,

SensioLabs est le créateur et l’éditeur du framework PHP Symfony et propose des services et des solutions aux entreprises afin de bénéficier au mieux des avantages du framework pour leurs projets applicatifs.

SensioLabs enregistrée sous le numéro de déclaration d’activité formation : 11 92 19266 92, auprès du Préfet de la région d’Ile de France, propose des formations en:

- Inter-entreprises
- Intra- entreprises
- Sur-mesure
- E-learning

SensioLabs University représente l’activité formation de SensioLabs.

Sur-mesure

En plus du catalogue en ligne, nous vous proposons un service sur-mesure permettant d’adapter le contenu à vos besoins.

Tests & évaluations

Pour permettre de choisir la formation la mieux adaptée à ses besoins, nous proposons gratuitement d’effectuer différents tests d’évaluation. Ces tests permettent également d’évaluer le bénéfice des formations dispensées aux salariés.

Organisation de l’activité formation

L’activité formation est pilotée par 2 personnes avec la collaboration de 7 consultants formateurs. L’offre est définie de manière collégiale et mise à jour en continu.

Pour les formations intra-entreprise, un entretien téléphonique est organisé entre l’entreprise cliente et le formateur afin de personnaliser le programme pour l’adapter aux besoins des participants et aux spécificités de l’entreprise cliente. Une fois la date et le programme choisis, une proposition sera faîte.

ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION

Adresse des locaux

SensioLabs

163 quai du Docteur Dervaux - CS 20065
92665 Asnières-sur-Seine CEDEX

Tel : 01 86 65 72 25

Mail : laurent.vaquette@sensiolabs.com

Site internet : https://training.sensiolabs.com/fr/

Comment venir

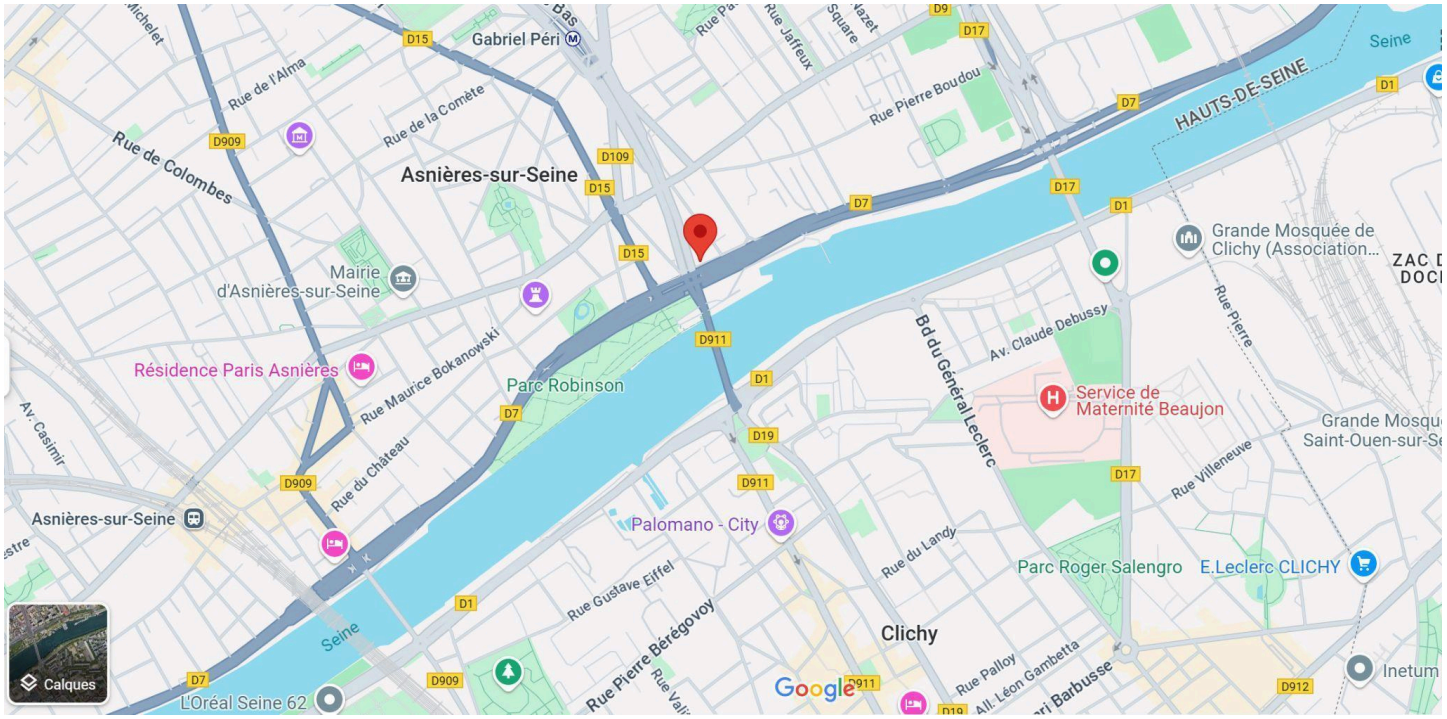

Depuis Porte de Clichy :

- Prendre le bus **54** jusqu'à l'arrêt **" Place Voltaire "** et marchez **3 minutes**

Ou

- Prendre le Métro : **Ligne 13,** direction Asnières, Gennevilliers les courtilles et descendre à la station **" Gabriel-Péri " et marchez 10 minutes**
- Prendre le **RER C,** direction Pontoise et descendre à la station, **Les Grésillons,** ensuite, prendre le **Bus, 177** vers Gabrielle-Péri et descendre à l'arrêt **Marché de Gennevilliers** et marcher 4 **minutes**

Depuis Gare de Lyon :

- Prendre le métro **ligne 14,** direction Saint ouen et descendre à la station **porte de clichy, ensuite,** soit Prendre le Métro ligne 13 et descendre à Gabrielle-Péri ou Prendre le Bus **54** jusqu'à l'arrêt **" Place Voltaire "**

Depuis la gare de Saint-Lazare :

- Prendre la **ligne 13** de Gare Saint-Lazare vers Asnières, Gennevilliers les courtilles et descendre à **Gabriel-Péri**
- Prendre la ligne de **métro 14** jusqu'à **Porte de Clichy** et reprendre la **ligne 13** jusqu'à Gabriel-Péri ou prendre le Bus **54** jusqu'à l'arrêt **" Place Voltaire "**
- Prendre le **Train J** de la Gare Saint-Lazare et descendre à la **gare d'Asnières-sur-Seine,** en suite, soit : Marcher 18 minutes ou prendre **le Bus N° 175** et descendre à l'arrêt : Voltaire Lumières.

Présentation du centre de formation

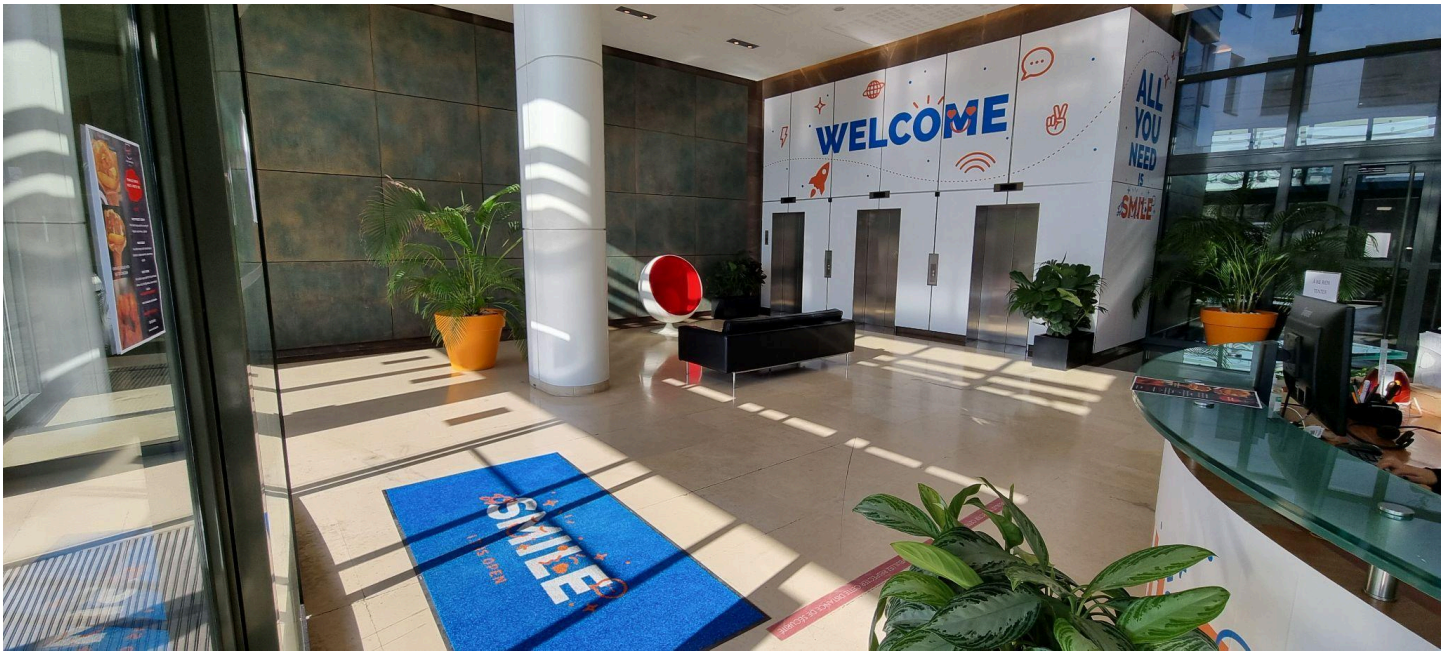

Accueil des stagiaires

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 18h30.

Vous serez accueilli par la personne de la réception. Elle contactera un responsable de la formation ou le formateur qui viendra vous chercher pour vous mener à la salle.

Pour **les personnes à mobilité réduite**, une rampe d'accès PMR est présente. Les ascenseurs sont suffisamment grands pour vous accueillir.
Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

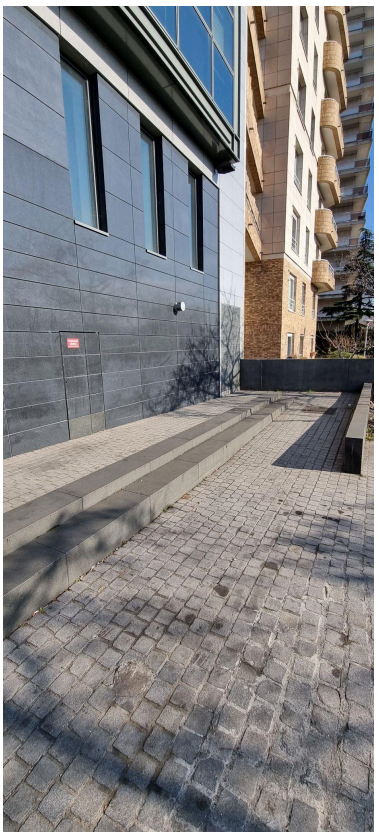

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec laurent Vaquette
Mail : laurent.vaquette@sensiolabs.com
Tél : 01 86 65 72 25

Les salles de formation

Le centre de formation dispose de 3 salles de formation modulables d'une capacité allant de 12 à 50 stagiaires. Elles sont entièrement équipées pour le bon fonctionnement des formations :

- Wifi
- TV connectée
- Multiprises
- Configuration modulable du mobilier et des salles

Salle de repos

Plan du centre

Autour du centre

Restauration

Les repas du midi ne sont pas pris en charge pour cette formation. Voici quelques adresses des restaurants les plus proches :

- Le Nord Mayenne : 5 minutes de marche
38 Av. des Grésillons, 92600 Asnières-sur-Seine
+33147938935

- Youpi au Théâtre
Dans le Théâtre, 41 Av. des Grésillons, 92230 Gennevillier.

- Restaurant AGA E&F
+33146850805
50 Rue Pierre Brossolette, 92600 Asnières-sur-Seine

Vous pouvez également trouver des offres de restauration rapide proches de nos locaux, (Sandwich en boulangerie, Restaurant japonais, indien et Turc)

Hébergement

Ibis style Asnières Centre
10 bis rue du Château
92600 Asnières sur Seine
01.47.93.01.66

Adagio ApartHotel
16 rue Frères Chausson
92600 Asnières sur Seine
01.46.88.40.00

Moyens pédagogiques

Process Qualité

Les consultants formateurs sont salariés de SensioLabs.

Les supports de formation sont mis à jour régulièrement. Ils sont vérifiés intégralement tant sur le fond que sur la forme avant chaque formation et sont transmis aux participants de manière électronique.

A l'issue de chaque formation, il est demandé à chaque participant de remplir un questionnaire de satisfaction.

Les tarifs sont affichés sur le site web de SensioLabs pour chaque programme de formation.

SensioLabs University e-learning

SensioLabs University, programme de formation continue en e-learning.

La plateforme e-learning inclut un accès à un extranet dédié de tests (20 questions par jour), une base documentaire, ainsi qu'une base de vidéos de formations.

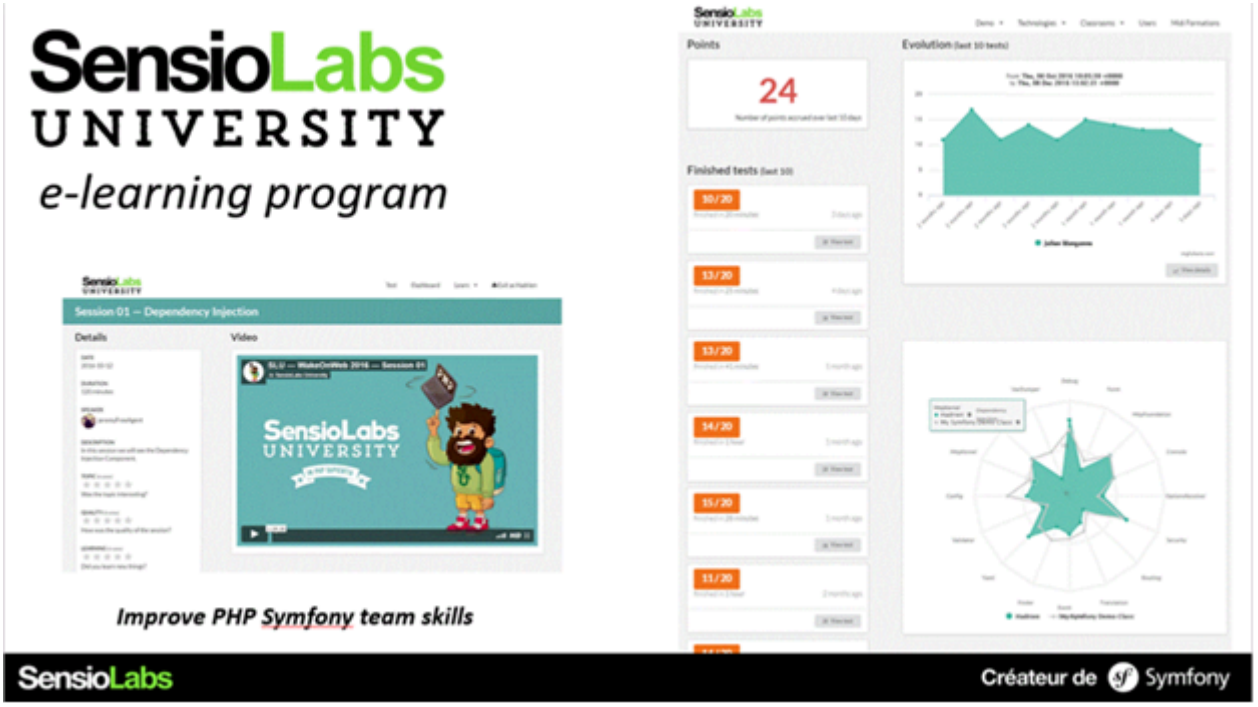

Synthèse d'information sur nos formation technique sur Symfony et PHP

- Formateurs experts
- Formation intra et inter-entreprises
- E-Learning & formations sur-mesure en intra-entreprises
- Plus de 5 000 personnes déjà formées !

Informations sur la formation

/!\ N'oubliez pas de vous munir de votre ordinateur équipé d'une configuration logicielle équivalente à celle-ci :

- Version supportée, mais non recommandée : 8.1
- Version recommandée : 8.2
  - Extensions PHP : ctype, filter, iconv, intl, json, mbstring, openssl, pdo, pdo_sqlite, session, simplexml sodium, tokenizer, xml, xmlwriter, zip, xsl
  - (Pour afficher les modules installés : lancer les commandes “php -m” et “php --ri PDO”)
  - SQlite3: https://sqlite.org/download.htm ou, mySQL/MariaDB
  - CLI tools :
    - Composer2 : https://getcomposer.org/
    - Symfony : https://symfony.com/download
    - Npm ou Yarn:
    - https://nodejs.org/en/download/
    - https://yarnpkg.com/getting-started/install
  - Compte GitHub pour chaque participant
  - Git : https://git-scm.com/downloads

Vous devez aussi avoir les droits administrateur sur votre ordinateur. Si vous souhaitez bénéficier d'un ordinateur portable pendant la formation, veuillez svp nous le signaler par email. Nous disposons d'un nombre de machines de prêt limité.

Pour les formations à distance, vous devez posséder une caméra allumée et un micro, afin d’échanger avec votre formateur plus efficacement et de bien vérifier votre présence à la session.

Assistance technique et pédagogique

Si pendant la formation vous rencontrez des problèmes techniques (connexion, outils,...) ou des problèmes avec la formation en générale, vous pouvez contacter le responsable formation par téléphone au 01 86 65 72 25 ou par mail : laurent.vaquette@sensiolabs.com

Règles de sécurité

- Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d’hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

- Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l’apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

- Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique.

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Les apprenants sont tenus d’exécuter sans délai l’ordre d’évacuation donné par l’animateur du stage ou par un salarié de l’établissement.

Règlement intérieur pour les apprenants en formation

Préambule

SensioLabs développe des activités de formation professionnelle. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les participants (apprenants) suivant une formation organisée par SensioLabs.

Article 1 :

Conformément à la législation en vigueur (Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires.

Article 2 : Personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les apprenants inscrits à une session dispensée dans les locaux de SensioLabs et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque apprenant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Règles générales

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Article 4 : Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer et de « vapoter » au sein des locaux.

Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux apprenants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Article 7 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

Article 8 : Produits toxiques

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique, ou encore des équipements pouvant nuire au bon fonctionnement de la Pépinière.

Article 9 : Animaux

Les animaux sont interdits dans l'ensemble des lieux. Seuls les animaux

Article 10 : Tenue et horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par SensioLabs et portés à la connaissance des apprenants. Les apprenants sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, l'apprenant en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par l'apprenant.

Article 11 : Tenue et comportement

Les apprenants sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 12 : Usage du matériel

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, l'apprenant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que l'apprenant est clairement autorisé à conserver.

Article 13 : Présence et échanges pendant les formations à distance

Comme indiqué dans les prérequis techniques, chaque apprenant inscrit à une formation à distance doit avoir une caméra allumée et un micro. La caméra permettra de prouver votre présence durant la formation. Le micro sera activé ou désactivé, selon les besoins du formateur, afin de permettre un échange plus fluide.

Article 14 : Enregistrements, propriété intellectuelle

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des apprenants

SensioLabs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les apprenants dans les locaux.

Article 16 : Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement de l'apprenant à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction qui peut être : l'avertissement oral, l'avertissement écrit, l'exclusion temporaire ainsi que l'exclusion définitive. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3 et suivants).

Pour tout contact :

Laurent VAQUETTE

Responsable administratif formation SensioLabs

Référent handicap
Référent administratif

Bureau: +33 (0)1 86 65 72 25
Mail : laurent.vaquette@sensiolabs.com

SensioLabs